



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION N°2025-26

OBJET

- APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 OCTOBRE 2025 •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout				
DATE DE CONVOCATION Le 25 novembre 2025	MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLÉANTS	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS
	BIR Cécile - titulaire ALEMANY Jérôme - suppléant		X	
	COUË Julien			X
	DUBEAU Christine	X		
	GERARD ANNE ou son représentant	X		
NOMBRES DE MEMBRES EN EXERCICE 16	GERMAIN THOMAS Patrick	X		
PRÉSENTS 9	GIRARDOT-MOITIÉ Chloé - titulaire BESSIÈRE Ugo - suppléant	X		
REPRÉSENTÉS 1	JANSEN Louise – titulaire RETIF Ludovic - suppléant	X		
VOTANTS 11	LE BALH Nina – titulaire RUSSON Gaetane - suppléante	X		
	LE MOULLEC Catherine		X	
	MAGRE Vincent			X
	MARTINEAU David – titulaire BIGEARD Myriam - suppléante	X		
	PARAGOT Agnès – titulaire BOUVAIS Erwan - suppléant			X
	POIROUT Dominique – titulaire FETIVEAU Yannick - suppléant	X		
	SALLE Fanny – titulaire OUDAERT Nicolas - suppléant	X		.
	SEASSAU Aymeric – titulaire BOURDON Émilie - suppléante			X
	THEBAULT Alexandre – titulaire LEROY Isabelle - suppléante			X

REÇU EN PREFECTURE

le 10/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20251205-2025_26-DE



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

DELIBERATION N°2025-26

OBJET

• APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2025 •

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T »

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T » en « Mixt »

Vu le procès-verbal du conseil d'administration du 8 octobre 2025, transmis en annexe.

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du conseil d'administration du 8 octobre 2025

Le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration ne fait pas l'objet d'un vote, étant donné qu'il comporte le descriptif des débats de chaque séance.

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Nantes, le 05/12/2025
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout